



Biolait annonce son prix du lait 2019 (TPC) et renforce ses aides financières

Biolait est engagé depuis 25 ans pour le développement de la filière laitière biologique française. Comme chaque année, le résultat positif de son exercice comptable sera redistribué dans quelques jours aux 1300 fermes adhérentes situées partout en France. Avec le versement de ce complément de prix et des primes qualité, **tous les adhérents auront en moyenne perçu pour leur production 2019 un prix annuel de 470,59 €/1000 litres TPC (Toutes Primes Comprises), soit 22 €/1000 litres de plus qu'en 2018.**



« C'est le fruit d'un travail et d'une dynamique collective, portés par l'ensemble des adhérents pour le développement de la filière laitière biologique. Nous remercions nos clients et les consommateurs pour leur confiance. »

Ludovic Billard, éleveur dans les Côtes d'Armor et Président de Biolait.

Biolait continue par ailleurs son action pour le développement de la production de lait biologique. Cela passe notamment par les deux accompagnements financiers suivants :

- Toute installation sur une ferme Biolait est soutenue par une aide de 6000 €.
- Une aide à la conversion de 40 €/1000 litres à partir de janvier 2020, contre 30 €/1000 litres avant cette date.

Biolait poursuit également sa politique de valorisation de la qualité du lait avec l'augmentation des primes correspondantes dès le début de l'année 2020.

Biolait, premier collecteur de lait bio en France

Initié en 1994 par 6 producteurs de l'Ouest de la France, Biolait est aujourd'hui le premier collecteur de lait bio en France (environ 30% de la collecte nationale). Les 2300 éleveurs et éleveuses sont pleinement impliqués et décident de la politique et stratégie de Biolait avec une orientation commune, celle de développer « la bio partout et pour tous ! ».

Éleveurs et salariés ont annoncé le prix TPC 2019 en vidéo



Contact presse : **Camille Lourdin**

camille.lourdin@biolait.net / 02 51 81 76 52 - 06 78 19 85 50



www.biolait.eu